

L'Etat cède ses terrains pour la création de logements

ESSONNE INFO | Par [Jérôme Lemonnier](#) | Publié le mardi 13 janvier 2015 à 07:25 | [5 contributions](#)

Ce lundi 12 janvier, l'Etat a officiellement cédé un terrain d'un hectare à la municipalité de Savigny-sur-Orge pour la construction de logements. Une première en Essonne qui se reproduira dans les prochains mois dans d'autres communes du département.



Joël Mathurin signe les actes de vente sous les yeux du maire de Savigny-sur-Orge, Éric Mehlhorn. (JL/EI)

« *C'est un grand jour pour l'Essonne* » annonçait le préfet délégué à l'égalité des chances Joël Mathurin en s'installant derrière la table de réunion de la mairie de Savigny-sur-Orge. Un grand jour, car l'Etat a cédé pour la première fois une partie de son foncier à une commune du département. Résultant de l'application de la loi mise en vigueur le 18 janvier 2013, cette vente de terrain n'est pas la première en France. Pour autant, il ne s'agit que de la douzième à l'échelle du pays et la cinquième au niveau régional.

Pour cette première essonnienne, c'est la commune de Savigny-sur-Orge qui obtient un terrain d'une superficie avoisinant un hectare. Cette parcelle pourra donc servir comme le prévoit la loi à la construction de nouveaux logements.

Des terrains décotés

C'est donc ce lundi 12 janvier que la municipalité de Savigny-sur-Orge s'est officiellement portée acquéreur d'une parcelle grande de 8 817m². La cession d'un terrain appartenant au domaine de la Ferme Champagne s'est réalisée dans le but de pouvoir donner à la commune une possibilité de construire de nouveaux logements.

Initialement propriété du Ministère de la Justice, ce dernier a été vendu 1 375 000 d'euros, soit un prix plus abordable que son coût réel. La vente a ainsi été rendue envisageable grâce à certains avantages que procure la loi du 18 janvier 2013. « *Elle permet une décote importante des terrains*, explique Joël Mathurin. *Celle-ci peut aller dans certains cas jusqu'à 100%. Pour le cas du terrain de la Ferme Champagne, la ville a eu une décote de 45%* ». Une réduction qui se situe dans la moyenne des précédentes décotes attribuées. Ces dernières évoluent jusqu'à présent entre 26 et 84%. « *C'est une évaluation qui est réalisée par les services des domaines et par la direction départementale de territoires, le tout en fonction de la qualité du projet* », renseigne Joël Mathurin sur les mécanismes du calcul de la décote. Bref, un avantage non négligeable pour le maire de Savigny-sur-Orge. « *Ici, les terrains sont très chers. Sans cette décote, l'achat n'aurait pas forcément été réalisable* », concède Éric Mehlhorn.

Cette vente et ce rabais répondent à un objectif bien précis. « *Cela doit permettre de consolider un modèle économique et inciter les opérateurs à produire du logement avec un loyer abordable pour les concitoyens*, affirme le préfet délégué à l'égalité des chances. *Nous sommes dans une stratégie d'aménagement du territoire pour permettre à des collectivités de remplir leur part dans la production de l'offre de logements* ».

Scroll to top

Champagne va poursuivre son aménagement

Avec cette toute nouvelle acquisition, la commune de plus de 37 000 habitants va poursuivre son agrandissement. Et cela tombe plutôt bien, car « *les terrains de cette taille restent rares à Savigny* », note Éric Mehlhorn. Cet espace de près d'un hectare verra dans les prochains mois la construction de 62 logements en son sein. Sa localisation dans le nouveau quartier de Champagne va permettre à la municipalité de poursuivre le travail d'aménagement du secteur engagé il y a peu. « *Ce projet va dans la continuité d'un aménagement de toute la Ferme de Champagne qui avait fait l'objet de nombreuses rétrocessions de terrains. Une école a été créée ou encore un gymnase a été rénové en plus de la mise en place d'un certain nombre de logements, rappelle l'édile savinien. Nous nous inscrivons dans la continuité de la mise en place de ce quartier* ».

L'organisation de ce quartier récent, dont certains équipements sont sortis de terre il y a moins de trois ans comme pour l'école maternelle Champagne, va se prolonger avec la création de ces logements destinés au social. La plupart de ces derniers seront des logements sociaux PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) ou PLUS (prêt locatif à usage social) et devraient être pour la plupart réservés aux Saviniens. Avec ces nouvelles réalisations, cela permettra à la commune de flirter avec la barre des 15% d'habitats sociaux.

Quelques-uns d'entre eux seront également adaptés pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées. « *Nous avons une population vieillissante, constate Stéphane Ducret, le directeur départemental de l'agence I3F qui se chargera de réaliser le projet. Nous réfléchissons sur des appartements, des bâtiments et surtout sur des accès adaptés à ce public. Neuf appartements seront spécifiquement adaptés pour accueillir ces personnes pour le mieux* ».

Les travaux sur cette parcelle commenceront dans les prochains jours et cela débutera notamment par la destruction de deux bâtiments murés laissés à l'abandon. La livraison complète des appartements est normalement prévue pour le premier semestre 2017.

Savigny-sur-Orge ne sera pas la seule commune de l'Essonne à bénéficier de cette loi et par conséquent d'un terrain avec rabais. Les services préfectoraux en comptabilisent une dizaine sur tout le territoire. Toutefois, impossible de savoir l'emplacement du prochain terrain cédé par l'Etat. « *Il est encore trop tôt pour annoncer le nom d'une commune. Nous n'en sommes encore qu'à l'étape des négociations, admet le préfet délégué. Cependant, nous ferons le nécessaire pour qu'un second contrat soit signé d'ici la fin d'année* ».

49 17




Jérôme Lemonnier



Journaliste pour Essonne Info. Courriel : jerome@essonneinfo.fr


Categories de l'article: [Athis / Viry](#), [Politique](#)

Les lecteurs ont posté 5 contributions pour le moment.

1.  *Karima nasli bakir* dit :
[mardi 13 janvier 2015 à 16:07 à 16 h 07 min](#)


Un projet supplémentaire pour la ferme Champagne

[Répondre](#)

2.  *Raymond GUILLARD* dit :
[mercredi 14 janvier 2015 à 21:37 à 21 h 37 min](#)

Je crois que Jean Marsaudon a été à l'origine de la première phase. C'est Eric Mehlhorn qui réalisera la 2ème phase. Une belle continuité. Merci.

[Répondre](#)

3.  *Olivier Vagneux* dit :
[jeudi 15 janvier 2015 à 17:58 à 17 h 58 min](#)

Adieu donc la salle de spectacle ou la maison médicale qu'on aurait pu espérer en lieu et place.

Avec 56 logements supplémentaires, la Ville va en effet largement rattraper son retard dans le quota de logements sociaux.

Sur les (environ) 16 600 logements que compte Savigny dont 15,96 % de sociaux sur les 25 % requis par la loi SRU, on va gagner quelques dixièmes de point. Belle avancée.

Plutôt que de se battre contre la réforme des rythmes scolaires, n'est-ce pas plutôt sur ce terrain qu'il faudrait agir ? Contre la loi populiste de Mme DUFLOT ?


Continuons sur la voie du marsaudonisme, faisons du logement sans créer d'industries ni laisser de place pour la santé, la culture ou le sport. On aura bientôt gagné avec une ville-dortoir dont aucune métropole ne voudra.

L'école Aimée-Leclerc fonctionne déjà avec des classes dont le nombre d'élèves est supérieur à la moyenne nationale. Où mettra-t-on les enfants de ces familles ?

Peut-être la nouvelle municipalité pourrait-elle enfin penser son Plan local d'urbanisme (PLU) ? Puisque de toute façon, il est mal fait puisque c'est Mme SPICHER-BERNIER qui l'avait fait...


[Répondre](#)

Scroll to top

-  *Olivier Vagneux* dit :
[jeudi 15 janvier 2015 à 18:38 à 18 h 38 min](#)

62 logements, j'étais resté sur le chiffre d'un autre papier. Je n'ai pas non plus parlé du coût de l'achat (1 375 000 €) alors que la Ville n'est pas capable de sortir de l'argent pour les rythmes scolaires. Ou quoi que ce soit d'autre...

[Répondre](#)

-  *Olivier Vagneux* dit :
[jeudi 15 janvier 2015 à 18:41 à 18 h 41 min](#)

C'est amusant, sur le site de la Ville, on trouve encore d'autres informations : <http://www.savigny.org/spip.php?article1716>.

65 logements et un terrain acheté 1 405 133,98 euros. Mais à qui peut-on encore faire confiance ?

[Répondre](#)

Contribuez à cet article

Votre prénom et votre nom (Obligatoire)
 Votre adresse électronique (Obligatoire)
 Votre site internet (Ne pas mettre en lien un site commercial)

POSTER



[PUBLICITÉ](#)



- [Wissous : Incendie dans un camp de rom](#)
- [Début de saison pour le Théâtre de l'Agora](#)
- [Un nouvel institut de maths pour la fac d'Orsay](#)
- [Massy : trois lycéennes en finale d'un concours scientifique européen](#)

Scroll to top

- [Un jeu de piste pour découvrir le patrimoine de Seine-Essonne](#)
- [Quand les photographes dressent le portrait d'une France en crise](#)
- [Ris-Orangis : un café associatif ouvre aux Cinoches](#)
- [Ca va galoper à la Valdorgienne](#)



entr'essonne

VISITES D'ENTREPRISES SUR RÉSERVATION

PUBLICITÉ

**ESSONNE
INFO**

Blogs / Chroniques

- [«On fait quoi ce week-end en Essonne ?», les 18, 19 et 20 septembre](#)
- [Le patrimoine à l'honneur ce week-end](#)
- [« On fait quoi ce week-end en Essonne ? », les 12 et 13 septembre](#)
- [Essonne Info au coeur de la campagne des Régionales](#)
- [« On fait quoi ce week-end en Essonne ? » les 5 et 6 septembre](#)
- [C'est la rentrée sur Essonne Info](#)
- [Des montgolfières plein le ciel](#)
- [\[Idées d'été\] Les bases de loisirs ouvertes tous les jours](#)

A.B.C. conseil

Professionnels,


PUBLICITÉ

Scroll to
top

Tweets Suivre

Essonne Info @EssonneInfo 16h


Quand les photographes dressent le portrait d'une France en crise > essonneinfo.fr/91-essonne-inf...
pic.twitter.com/g6tXdoPnxg



Étendre

Essonne Info @EssonneInfo 17h

Le patrimoine à l'honneur ce week-end > essonneinfo.fr/91-essonne-inf...
pic.twitter.com/TrZN93XTJi



Tweeter à @EssonneInfo

Essonne Info L'info de l'Essonne
 7171 mentions J'aime

J'aime cette Page Nous contacter

Soyez le premier de vos amis à aimer ça.



Essonne Info L'info de l'Essonne
 1 h

Le débat sur les futures agglos se poursuit sur la rive-droite de la Seine



Intercos : le "grand Sénart" a du plomb dans l'aile
 Les trois communes composant l'agglomération Sénart-Val de Seine mobilisent leurs...
 ESSONNEINFO.FR

[PUBLICITÉ](#)

• **Newsletter**

• **Commentaires récents**

- Robert Lavenant dans [Les élections régionales passées au crible](#)
- pedro pereira dans [Modification temporaire des couloirs aériens d'Orly](#)
- pedro pereira dans [Modification temporaire des couloirs aériens d'Orly](#)
- anef 131 dans [«On fait quoi ce week-end en Essonne ?», les 18, 19 et 20 septembre](#)
- Luc BONJOUR dans [Modification temporaire des couloirs aériens d'Orly](#)





ESSONNE INFO

[Nous contacter](#)
[Qui sommes-nous ?](#)
[La rédaction](#)
[Foire aux questions](#)
[Mentions légales](#)
[Conditions générales d'utilisation](#)
[Charte des commentaires](#)

NOS AMIS

[94 Citoyens](#)
[Nos partenaires](#)
[Ils parlent de nous](#)

[Newsletter](#)
[Réseaux sociaux](#)

NOS SERVICES

[Publicité](#)
[Formations](#)
[Conception](#)
[Editorial](#)
[Club des lecteurs](#)



Scroll to
top